

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE  
DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET N°69 - 278 /PR.CH.

du 10 NOVEMBRE 1969

portant nominations et promotions, à titre  
exceptionnel et étranger dans l'Ordre  
National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le Référendum  
du 28 Juillet 1968 ;
- VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouver-  
nement ;
- VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°60-26  
du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre  
National du Dahomey ;
- VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination  
du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Mem-  
bres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Sur la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis  
conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés et promus à titre exceptionnel et étranger dans  
l'Ordre National du Dahomey, les personnalités dont les noms suivent pour  
prendre rang du 8 Novembre 1969 :

a) A la Dignité de Grand Officier

MM. Jacques FERRANDI - Directeur du Fonds Européen de Développement Outre-  
Mer (Commission de la CEE)  
Commandeur du 6 Octobre 1964

b) Au Grade de Chevalier

Daniel Jean-Marie VINCENT - Chef de Service "Génie Civil" de la Division  
"Opérations Techniques" à la Direction du F.E.D.  
(Commission de la CEE)

Hellmut EGGERS - Chef de Service "Agriculture Afrique de l'Ouest" de la  
Division "Opérations Techniques" à la Direction du  
F.E.D. (Commission de la CEE) -

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Par le Président de la République  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

Fait à COTONOU, le 10 Novembre 1969

M.S. COULIBALY

Emile Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR	4	INTERESSES	5	DEP	1	CS	6
MJL	2	DGAJL	2	MINISTRES	9	IAA	1
JORD	1	DCCT	1	DN	1	Gde CH.	10
Dr. St.	1	SGPRA	1	SGG	4	MFPRAI	
CES	5	SGM	10	DOIAT au MAE	1		